

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-12-chem | T \[torture?\]](#) [ItemMellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle | La torture dans le droit criminel grec](#)

Mellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle | La torture dans le droit criminel grec

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0247

SourceBoite_001-12-chem | T [torture?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditoriale

- - Lysias : #nobnf
; <http://www.sudoc.abes.fr/xslt//DB=2.1/SET=3/TTL=1/SHW?FRST=2>
- Antiphon: #nobnf
; <http://www.sudoc.abes.fr/xslt//DB=2.1/SET=1/TTL=1/CMD?ACT=SRCHA&IKT=1016&SRT=RLV&TRM=Antiphon+t%C3%A9tralogie>

Personnes citées

- [Agoratos](#),
- [Andocide](#),
- [Antiphon](#),
- [Lysias](#),
- [Mellor, Alec](#)

Références bibliographiques

- [Antiphon, Tétralogie II](#)
- [Lysias, Contre Agoratos](#)
- [Mellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle](#)

Référentiel BNF <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb350435360>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits

réservés pour la réutilisation des images.

- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mellor, Alec (1907-06-09 -- 1907-06-09)

TITRE La Torture : son histoire, son abolition, sa réapparition
au XXe siècle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1949

EDITEUR Paris : les Horizons littéraires , cop. 1949

La Torture.

La Torture dans le droit criminel grec

I. Torture de l'esclave.

Par sa justification, on propose la torture du ou des parents, et de reconnaître que le parti adverse mette les siens à la torture. On peut demander aussi la mise à la torture des esclaves de l'un des

Antiphon (sur le chœreutê), au nom du plaignant "je tui fis sommation ... d'interroger le témoin ...: si en h. p. l'as, si il convient à des h. p. l'as, qui par respect d'eux et de la justice chient depuis à droite vers la gauche; si en esclaves, en se bornant à l'interrogation si le témoignage tui paraît véritable, sinon, j'as prêt à tui livrer les questions plus mieux, et si il en reste mal qui refuse m'as moi, je m'engageais après avoir obtenu expressément du maître à tui livrer ce qui il le mit à la torture de telle manière qu'il lui plairait." (23 trad. Gervel)

cf. aussi l'usage sur l'otage secret.

Antiphon: Accusations d'empoisonnement et de telle sorte.

Le maître peut demander l'indemnité ou esclaves de l'un des esclaves (souvent les esclaves ch. r. v.)

Il peut que la torture d'esclaves soit un moyen pour employer quelque chose un moyen d'interrogation chez les esclaves, et une possibilité de fait délinquants sur le magistrat.

De toute façon, esclaves à l'usage de ce parti juridique. L'esclave propre nouveau le plus de ch. l'as (ahmie, pour permission) cf. Antiphon. Tetralogie II, 7.



- on nunit pas même la liberté - l'élément de
du monde l'unité (et est) complie.

2 / la mitigation.

on s'est on peut le mettre à la lecture. Mais
c'est un sujet de discussion de la discussion.

cf Lyris ch A 50-55

3. la citoyenneté.

la citoyenneté ne peut être donnée à la lecture depuis
un certain degré de "skamandrios" de son caractère
la loi (à partir de la loi ?)

À moment du scandale de Hermocopyde, Pisistratus
demande qu'on abolisse le droit de skamandrios et
qu'on mette à la lecture de ceux qui ont été dénoncés
par Diocletès. "Le plus mauvais sur la route" la 11^e
accusés Mantitheos et Apsephios obtiennent de venir
à la lecture, ils fournissent de sonnets, mais ils ne
sont pas acceptés.

cf. Plaidoirie d'Androchide sur un sujet.

~~A 40~~ n 40-44.